

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Décembre** 2024 n°215



Rénovation technique et énergétique des **Vestiaires du Stade**

**Collecte des
déchets ménagers**

Page 4

**Palmarès Villes et
Villages fleuris**

Page 11

**La Crèche de Noël
géante de l'église**

Page 13

www.mairie-laseguiniere.fr



Une fin d'année sous le signe du progrès



Présentation des labels décernés au club de foot lors de l'inauguration de la rénovation des vestiaires du stade

La fin du mois de novembre a été riche en événements sur la commune, marquant des avancées significatives pour la qualité de vie des habitants et le développement de nos infrastructures.

Le samedi 23 novembre, deux inaugurations majeures ont ainsi eu lieu, témoignant de notre engagement à bâtir une commune dynamique, innovante et respectueuse de son environnement.

Des vestiaires modernes pour le stade

C'est avec fierté que nous avons inauguré les vestiaires rénovés du stade Pierre de Coubertin, un projet important pour notre commune. Ce bâtiment, construit il y a près de 40 ans, n'avait jamais connu de rénovation jusqu'à ce jour. Désormais, il offre aux footballeurs du club local des conditions modernes, confortables, et surtout en phase avec les défis actuels de transition énergétique.

Cette transformation, d'un montant total de près de 280 000 €, a été rendue possible grâce à une mobilisation collective et des soutiens financiers conséquents, notamment via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le Fonds Vert, et le Fonds de concours ruralité de Cholet Agglomération.

Au-delà de la rénovation technique – isolation par bardage bois, modernisation des systèmes de chauffage et d'éclairage, mise aux normes des sanitaires et douches, et amélioration de l'accessibilité – cette réalisation traduit une vision à long terme : conjuguer économie d'énergie et confort d'utilisation. Nous prévoyons une réduction de 40 % des dépenses énergétiques, soit environ 2 000 € d'économies annuelles, tout en renforçant la performance écologique de nos infrastructures.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'agence d'architecture Grégoire et aux entreprises mobilisées pour leur expertise et leur rigueur. Enfin, nous félicitons chaleureusement le Club de Football Christophe-Séguinière, dont le dynamisme et l'excellence, récemment récompensés par les Labels Jeunes Espoir et Féminin Bronze, font la fierté de notre commune.

Une déviation pour les poids-lourds

Le même jour, nous avons également inauguré un projet d'une toute autre nature, mais tout aussi essentiel : la déviation poids-lourds de

notre commune. Cette réalisation, attendue de longue date, marque une avancée majeure pour la sécurité routière et le bien-être des habitants, notamment ceux de l'avenue de Nantes. Ce projet est né d'une demande forte des riverains, qui souffraient des nuisances liées au passage incessant des camions : bruit, vibrations, et risques pour les usagers de la route. Grâce à une collaboration efficace entre la commune, la sous-préfecture, le Conseil départemental, et les services techniques de la DIRO et de l'ATD, nous avons pu définir et mettre en œuvre un itinéraire adapté via la RN249.

Les premières interdictions de passage ont été mises en place à La Romagne, en octobre 2023 et depuis fin novembre, les poids-lourds sont définitivement déviés dans les deux sens, préservant ainsi la tranquillité et la sécurité de notre agglomération.

Avec un coût total de 75 000 €, dont 25 000 € à la charge de notre commune, cette initiative témoigne de notre volonté de garantir un cadre de vie agréable tout en répondant aux enjeux de mobilité. Nous saluons l'expertise des partenaires mobilisés et remercions le Conseil départemental pour son soutien constant.

Ces deux projets, bien que différents, incarnent une même ambition : construire un avenir durable et harmonieux pour La Séguinière. Qu'il s'agisse de moderniser nos infrastructures sportives pour soutenir la vie associative, ou de sécuriser nos routes pour préserver la tranquillité des habitants, nous poursuivons une dynamique d'amélioration continue.

En cette période de fin d'année, ces avancées sont un beau symbole de notre engagement commun pour une commune qui innove, s'adapte et s'épanouit dans le respect des défis contemporains.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau mois de décembre, empli de moments de partage et de convivialité. Ensemble, continuons à faire de La Séguinière une commune exemplaire et accueillante.

Vive La Séguinière, vive le sport, et vive la solidarité entre générations et projets !

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

20/11 Oscar ALAPHILIPPE

Autres infos

En couverture :

**Vestiaires du Stade
Pierre de Coubertin**
Samedi 23 novembre 2024

Edition n°215 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le 11 décembre 2024

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires

Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Calendrier 2025

Nous souhaitons vous informer d'un changement exceptionnel concernant la distribution du calendrier municipal. Habituellement inclus dans l'édition de décembre de votre bulletin, le calendrier de l'année sera cette fois distribué avec le bulletin de janvier 2025.

Ce décalage d'un mois s'explique par le choix d'une thématique qui nous tenait particulièrement à cœur : le Jardin Laurette, situé rue de la Garenne. Pour prendre les clichés, il était essentiel d'attendre l'achèvement des plantations, tout récemment réalisées.

Nous vous prions de nous excuser pour ce retard et espérons que vous apprécierez ce calendrier, qui reflète les efforts engagés pour embellir notre ville et améliorer notre cadre de vie.

Comptant sur votre compréhension,

L'équipe de rédaction

Inauguration de la déviation poids-lourds

Actualité en images

Le 23 novembre 2024, la déviation des poids-lourds de l'avenue de Nantes a été inaugurée sur le parking de la boulangerie Marbit. Ce projet, soutenu par les services de l'État et le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, oblige désormais les poids-lourds à contourner la commune en empruntant la RN249 (2x2 voies). Cela réduira le trafic sur l'avenue de Nantes, améliorant ainsi la sécurité et la qualité de vie des riverains.

L'inauguration a réuni plusieurs personnalités, dont Mme De Beauregard et M. Cesbron du Conseil Départemental, les élus de la commune, le lieutenant Peulmeule et l'adjutant-chef Brebion de la gendarmerie de Sèvremoine, ainsi que M. Maillfert de l'Agence Technique Départementale. Ensemble, ils ont échangé avec les riverains, présents en nombre pour célébrer cette avancée.

La déviation est désormais en place depuis la publication de l'arrêté officiel début décembre. Ce projet vise à apaiser le trafic, réduire le bruit et la pollution, et offrir un cadre de vie plus agréable et plus sûr aux habitants.



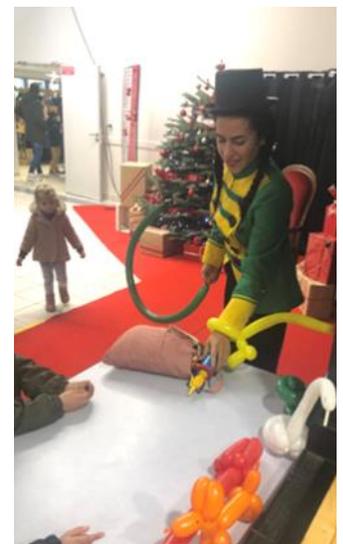
Marché de Noël



Le marché de Noël s'est tenu le dimanche 8 décembre 2024 sur la Place Grignon de Montfort et à la Salle des Fêtes, réunissant de nombreux exposants avec une ambiance musicale assurée par la fanfare Musique La Séguinière. Très fréquenté, l'événement a ravi visiteurs et commerçants. Le Comité des Fêtes (bar) et les jeunes du Parcours Écocitoyen (stand) ont reçu des retours très positifs.

La crèche, qui avait bénéficié d'une belle couverture médiatique quelques jours auparavant, a également été un point d'attraction majeur, attirant curieux et admirateurs.

Plus qu'un lieu d'achats, ce marché a permis des échanges chaleureux dans une atmosphère festive. Une belle réussite à quelques semaines de Noël.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Décembre 2024	Janvier 2025
Fruits et légumes (Richou)	11-18	8-15-22-29
Fromager (Beillevaire)	11-18	8-15-22-29
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	11-18	8-15-22-29
Poissonnier (La Marée)	11-18	22-29
Association Amitié Sandogo	11-18	8-15-22-29
Pommes (GAEC Augereau)	11	8-22

L'association Amitié Sandogo poursuit la vente de pommes de terre chaque semaine tout au long du mois de janvier, dans la limite des stocks disponibles. Une fois ces derniers épuisés, l'association adoptera un rythme de présence bimensuel.

Après les fêtes de Noël et du Nouvel An, les commerçants seront heureux de retrouver les ziniérais et ziniéraises sur le marché, où la convivialité et les échanges reprendront leur cours habituel.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Nouveaux jours et zones de collecte à partir du 6 janvier 2025

Dans le cadre de l'évolution des services de collecte des déchets, Cholet Agglomération apporte des modifications aux jours et zones de collecte sur notre commune, qui prendront effet dès le 6 janvier 2025. Ces ajustements, présentés lors des réunions communautaires des 4 et 5/11, ont été décidés pour mieux répondre aux nouvelles réalités du territoire et aux objectifs d'optimisation des tournées.

Pourquoi ce changement ?

Cette refonte des tournées de collecte a plusieurs objectifs :

- S'adapter aux nouveaux lieux de vidage des déchets et à l'extension de la collecte en apport volontaire pour faciliter le tri sélectif,
- Intégrer les nouveaux lotissements et logements construits récemment,
- Équilibrer les tournées de collecte pour une répartition plus homogène des volumes à collecter,
- Réduire les kilomètres parcourus par les camions, contribuant ainsi à une diminution de l'empreinte écologique du service.

Quels impacts pour les habitants ?

Notre commune sera désormais divisée en deux zones spécifiques pour la collecte des déchets :

- Zone 13 : pour le bourg,
- Zone 11 : pour les écarts.

Chaque zone aura des jours de collecte distincts, que vous trouverez précisés dans le calendrier 2025. Ce dernier est disponible en téléchargement sur le site internet de Cholet Agglomération à l'adresse suivante : <https://www.cholet.fr/cartographie/collecte.php>.

Nous encourageons chacun à le consulter et à le télécharger pour faciliter l'accès à ces informations importantes et réduire l'impression de papier.

Besoin d'un exemplaire papier ?

Pour les administrés ou services ne disposant pas d'accès numérique, des exemplaires papiers sont mis à disposition dans les mairies. Pour toute question, le service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération est à votre écoute.

Le Service Gestion des Déchets - Direction de l'Environnement

Tél. : 02 44 09 25 60

Mail : contactdechets@choletagglomeration.fr

Ensemble, agissons pour un service de collecte plus efficace et respectueux de l'environnement !

Vous trouverez ci-après le planning du premier semestre 2025 pour les deux zones référencées à La Séguinière.

1) pour le bourg



2) pour les écarts



DÉPÔT ET RETRAIT DES POUBELLES

Rappel des règles

Il est rappelé aux habitants que, pour des raisons de salubrité et de sécurité, les poubelles doivent être déposées au plus tôt la veille au soir de la collecte et retirées impérativement le soir même après le ramassage.

Il est interdit de laisser les bacs ou sacs sur le trottoir en dehors de ces créneaux, afin d'éviter les désagréments et d'assurer la sécurité des piétons. Ces règles permettent également de préserver la propreté de nos espaces publics et d'éviter la dispersion des déchets.

Nous comptons sur la coopération de chacun pour respecter ces consignes essentielles au bien-être et à l'hygiène de tous.



ENTRETIEN DES BORDS DE MOINE

Rappel des obligations pour les riverains

La commune a missionné la société d'insertion L'Éclaircie pour réaliser le nettoyage des bords de la Moine, sur les espaces publics communaux. À cette occasion, il est rappelé aux propriétaires riverains leurs responsabilités en matière d'entretien de la rivière.

Chaque propriétaire jouxtant la Moine est responsable de l'entretien des berges qui bordent sa propriété, jusqu'au milieu du cours d'eau. Cela inclut l'obligation de réaliser les travaux de nettoyage nécessaires et de retirer tout obstacle, branches ou débris (appelés embâcles), qui pourrait entraver l'écoulement de l'eau.

Cet entretien est essentiel pour préserver la qualité et la sécurité des rives et contribue à la protection de l'environnement et de la biodiversité locale. La municipalité compte sur la coopération de chacun pour maintenir les bords de la Moine propres et dégagés.



DÉMARCHES COMMERCIALES À DOMICILE

Vigilance recommandée

Nous attirons votre attention sur des campagnes de démarchage actuellement menées par certaines sociétés proposant des offres de contrats d'énergie ou des services liés à l'énergie. Ces entreprises peuvent envoyer un email à la mairie pour signaler leur passage dans la commune. Sachez que ce type de communication ne signifie en aucun cas que la mairie cautionne ou soutient leurs activités.

Il est important de rester prudent, notamment si vous recevez la visite de commerciaux à domicile. Certains professionnels utilisent des méthodes parfois douteuses pour vous inciter à souscrire des contrats, souvent peu avantageux. Les personnes âgées ou vulnérables sont particulièrement ciblées et peuvent être mises sous pression pour prendre des décisions rapides.



ABUS, MALFAÇONS, HARCÈLEMENTS

Voici quelques recommandations pour vous protéger :

- **Ne signez rien immédiatement : Prenez le temps de lire attentivement les documents et d'analyser les offres proposées.**
- **Vérifiez les avis : Consultez les retours d'expérience en ligne, notamment sur les entreprises en question.**
- **Demandez une preuve d'identité : Les commerciaux doivent obligatoirement présenter une carte professionnelle ou un document prouvant leur légitimité.**

Contactez votre fournisseur actuel : Si vous avez des doutes, communiquez directement avec votre fournisseur d'énergie avant d'engager tout changement de contrat.

La mairie tient à réaffirmer qu'elle ne cautionne ni ne soutient aucune société commerciale intervenant sur son territoire. Nous vous invitons à faire preuve de la plus grande prudence face à ces démarches. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services municipaux pour signaler des comportements suspects.

Merci pour votre vigilance et votre collaboration pour préserver la sérénité de notre commune.

RAPPORTS ANNUELS 2023

Eau, Assainissement et Déchets ménagers

Lors de la séance du 12 novembre 2024, le Conseil municipal a pris connaissance des rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets.



Ces documents, transmis par Cholet Agglomération, détaillent le fonctionnement de ces services essentiels, les actions réalisées durant l'année écoulée, ainsi que les perspectives pour l'avenir.

Conformément à la réglementation, les rapports sont mis à la disposition du public :

- à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels,
- en ligne sur le site de Cholet Agglomération (www.cholet.fr).

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Recensement des jeunes dès 16 ans

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. De plus en plus d'administrés, mentionnant ne pas en être informés, régularisent leur situation par un recensement tardif. Cela les pénalisent ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours).

C'est pourquoi les mairies sont invitées à sensibiliser leurs administrés, le plus largement possible, à la nécessité d'effectuer le recensement dès 16 ans.

Pour information, deux tutoriels ont été créés par la direction interministérielle du numérique (DINUM) :

- **Faire son recensement citoyen obligatoire,**
- **Participer à la journée défense et citoyenneté.**

Lien : <https://www.numerique.gouv.fr/actualites/simplification-letat-publique-des-tutoriels-pour-accompagner-les-citoyens-dans-leurs-demarches-administratives-essentielles/>

Informations Municipales et Intercommunales

PLANTATIONS

Dispositif régional « Une naissance – un arbre »

La commune de La Séguinière réalisera le samedi 25 janvier 2025 à 11h00 une plantation d'arbres innovante selon la méthode japonaise Miyawaki, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire.

Cette initiative s'inscrit dans le dispositif régional « Une naissance, un arbre », grâce auquel chaque enfant né en 2023 dans la région est symboliquement associé à un plant d'arbre offert par la collectivité. Cette démarche, votée lors du conseil municipal du 4 juillet dernier, vise à créer un bosquet dense, durable et favorable à la biodiversité.

La plantation aura lieu près du futur lotissement de la Surchère 2, le long de la RN 249. La méthode Miyawaki, conçue par le botaniste japonais Akira Miyawaki, privilégie une densité élevée de plantation, avec environ 3 arbres par mètre carré, composée d'espèces locales d'environ 30 cm. Cette approche permet de recréer un écosystème naturel en favorisant l'entraide racinaire et une couverture végétale optimale. En trois ans, ce bosquet deviendra autonome, sans besoin d'arrosage ni d'entretien.



Les familles des enfants nés en 2023 seront invitées à participer à cette plantation symbolique. Le rendez-vous est fixé à l'entrée de la salle Pierre de Coubertin. Ce moment permettra aux participants de découvrir une technique de plantation unique et de contribuer à un projet qui renforce la biodiversité et la qualité de vie locale.

BIBLIOTHÈQUE MILLE PAGES

Des nouveautés pour rêver et grandir

En cette fin d'année, la bibliothèque a enrichi ses collections de livres pour enfants. Des albums illustrés et des histoires captivantes qui stimuleront la curiosité et l'imagination de tous. Ludiques et enrichissants, les livres-jeux transforment la lecture en une aventure interactive ! En voici quelques exemples.

« Cherche et Trouve dans les rêves de monsieur Monsieur » de Georgette (Bébés lecteurs).

Cet album invite les jeunes lecteurs à partir à la recherche d'objets cachés et d'éléments surprenants dans des illustrations inspirées des rêves de monsieur Monsieur.

« Même pas peur ! » de Paul Martin (à partir de 6 ans).

La détective Agata Crispy doit résoudre 8 enquêtes en s'aidant du décor, des témoins et des suspects ainsi qu'en répondant à six questions. Observation, déduction, chair de poule et humour sont au rendez-vous !



« La classe dont tu es le héros - Mission Egypte ancienne ! » de Lilas Nord et Mehdi Doigts (à partir de 6 ans).

Lors de la visite de la section sur l'Antiquité du musée, le maître se fait happer dans un sarcophage. Munie d'une combinaison spéciale, le lecteur est propulé dans l'Égypte ancienne. Sa mission : sauver son professeur en faisant les bons choix !

« Dans la peau d'un dinosaure : tu es le héros ! » de Madeleine Deny, Marine Cabidoche (à partir de 8 ans).

Dans ce livre immersif, le lecteur plonge dans une aventure préhistorique en devenant un jeune tyrannosaure. Selon ses choix et ses connaissances, il peut devenir le roi des Tyrannosaurus rex. Plus de 20 combinaisons et fins différentes, chaque lecture est une nouvelle aventure.



Pour information : la bibliothèque sera fermée du mardi 24 décembre au jeudi 2 janvier inclus, réouverture le samedi 4 janvier 2025.

CONCOURS DE NOËL 2024

À vos créations, jeunes artistes !

La municipalité reconduit son Concours de Noël 2024. Il s'agit d'une activité créative spécialement dédiée aux enfants de 3 à 11 ans résidant à La Séguinière. Le concours de Noël 2024 se tient du 1er au 31 décembre 2024.

Pour y participer, rien de plus simple : commence par venir récupérer ton support de création, disponible à la mairie ou au C.A.L.S. pendant les horaires d'ouverture. Une fois que tu as ton support, laisse libre cours à ton imagination et réalise ta plus belle œuvre sur celui-ci.

Lorsque ta création est terminée, dépose-la à la mairie, toujours pendant les horaires d'ouverture. N'oublie pas d'inscrire au dos de ton support les informations suivantes : ton nom, ton prénom, ta date de naissance, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse e-mail d'un parent ou responsable légal.

Les œuvres participantes seront ensuite exposées sur un sapin de Noël en bois installé dans le hall de la mairie jusqu'au délibéré du jury. Le règlement du concours est disponible en ligne sur : www.mairie-laseguiniere.fr.

Un jury se réunira pour désigner les gagnants dans différentes catégories d'âge. Les vainqueurs recevront un diplôme et une récompense lors d'une cérémonie organisée en mairie par les élus, en présence de leurs parents.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Invitation à tous les habitants

Monsieur le maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter tous les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra : **vendredi 17 janvier 2025 à 19h00 à l'Espace Prévert.**

Ce moment convivial sera l'occasion de revenir sur les projets réalisés, de présenter les perspectives pour l'année à venir et d'échanger ensemble dans une ambiance chaleureuse. La cérémonie sera suivie d'un buffet dînatoire, pour prolonger ce moment de partage.

Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble le début de cette nouvelle année !

SAISON CULTURELLE

Les prochains rendez-vous...

La saison culturelle continue sa programmation riche et variée. Voici les événements à venir :

Cinéma : « Wish », le dernier chef-d'œuvre de Walt Disney

Date : **Lundi 23 décembre à 20h00**

Lieu : Espace Prévert

Tarif d'entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)



Plongez dans l'univers enchanteur de Rosas, où les souhaits prennent vie. Suivez Asha, une héroïne intrépide qui, aidée par une mystérieuse étoile nommée Star, se bat pour sauver son royaume et prouver que le courage allié à la magie peut accomplir des miracles. Une aventure pleine d'émotions et de magie pour toute la famille.

Théâtre : « La Fiv du Samedi Soir » pour le réveillon

Date : **Mardi 31 décembre**

Deux représentations : **19h00 et 21h00**

Lieu : Espace Prévert

Tarif d'entrée : 25 € (coupe de champagne offerte)

Réservations : 06 82 37 39 92 ou diffusion@compagniecotecour.fr



Pour bien finir l'année, laissez-vous emporter par cette comédie irrésistible de la compagnie Côté Cour. Une exploration hilarante des défis de la parentalité et de la procréation, où humour et science s'entremêlent pour briser les tabous avec légèreté. Accessible à partir de 12 ans, cette pièce promet une soirée mémorable dans une ambiance conviviale.

Concert : « alBan », groupe de musique pop/folk

Date : **Vendredi 10 janvier à 20h30**

Lieu : Espace Prévert

Tarif d'entrée : 10 € (réservations en mairie à partir du 21/12/2024)



Retrouvez alBan, accompagné de son trio complice, pour un voyage musical entre poésie et mélodies pop/folk. Inspiré par des figures emblématiques de la chanson française comme Bashung et Calogero, il vous invite à découvrir des morceaux authentiques et sensibles. Ce concert marquera un retour aux sources avant la préparation de son prochain album et d'une grande tournée.

Apéro-concert : « Joâme », un groupe au féminin

Date : **Dimanche 2 février à 17h00**

Lieu : Espace Roger Dronneau

Tarif d'entrée : 5 €



Détendez-vous en fin d'après-midi avec un apéro-concert intimiste. Joâme, écrit et compose ses chansons en s'inspirant de son vécu, de ses observations, pour libérer les émotions, pour guérir, et rire de soi-même. Elle est accompagnée de deux musiciennes pour vous emmener dans son univers au son du piano, de la guitare, du ukulélé et du cajon.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 janvier à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 9 décembre ont été votées les délibérations suivantes :

- Document Unique - Plan d'actions à mettre en place en 2025,
- Attribution d'un marché relatif à des travaux dans le cimetière,
- Maison de la rue du Vieux Pont - Lancement d'une consultation citoyenne,
- Vidéoprotection - Résultat de la consultation,
- Modernisation du bâtiment de la MAM - Demande de subvention auprès de la CAF,
- Eclairage public - Maintenance curative du SIEML,
- Eclairage public - Programme de rénovation pour l'année 2025,
- Dépôts sauvages de déchets - Instauration d'une amende administrative,
- Lotissement de La Surchère 2 - Dépôt du Permis d'Aménager,
- Square de Bellevue - Servitude ligne HTA,
- Aire d'accueil Camping-car Parc - Tarifs 2025,

- Presbytère - Calcul rétroactif des loyers et charges pour l'année 2024,
- Loyers des locatifs - Tarifs 2025,
- Location des sales municipales - Tarifs 2025,
- Bibliothèque et droits de place - Tarifs 2025,
- Frais d'impression - Tarifs 2025,
- Services funéraires - Tarifs 2025,
- Gardiennage des chiens et chats errants - Tarifs 2025,
- Budget annexe du lotissement « Le Bordage » - Clôture au 31 décembre 2024,
- Vente de tables et chaises pour enfants - Fixation du prix de vente.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

INAUGURATION



Les travaux ont duré 5 mois, ils ont débuté en avril 2024 et se sont terminés en août 2024. Le coût total de l'opération s'élève à près de 279 579 € TTC répartis de la façon suivante :

Montant des travaux

Lot	Travaux	Montant TTC
01	Démolition - Gros oeuvre	31 726
02	Ossature bois - Bardage bois	26 897
03	Couverture tuiles	11 986
04	Menuiseries extérieures	17 895
05	Menuiseries intérieures bois	31 658
06	Plafonds suspendus - Isolation	19 010
07	Revêtement de sol - Carrelages	28 737
08	Peinture	10 449
09	Plomberie - Ventilation	21 806
10	Electricité - Chauffage électrique	35 820
Montant total des travaux		235 984

Construit il y a près de 40 ans, le bâtiment abritant vestiaires, sanitaires et buvette présentait des conditions énergétiques et de confort bien éloignées des exigences actuelles. Grâce à ces travaux nous avons transformé ce lieu en un équipement moderne, performant et respectueux de l'environnement.

Montant des honoraires et équipements

Missions	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre	24 733
Coordination sécurité des travaux	2 165
Contrôle technique	5 060
Economiste	5 055
Contrôleur technique	2 814
Divers contrôles (amiante, audit thermique...)	3 768
Montant total des honoraires et contrôles	43 595

Les travaux réalisés avec le concours de l'agence d'architecture Grégoire de Cholet et de la société AFORPAQ se sont concentrés sur :

L'isolation thermique : pose d'un bardage bois associé à un isolant extérieur, suppression des ponts thermiques et ajout de volets roulants.
L'amélioration des équipements : mise aux normes des sanitaires et douches, installation de systèmes économiseurs d'eau et gestion efficace de l'eau chaude.

Modernisation des installations électriques : remplacement des ouvertures en bois par du PVC, mise en conformité des éclairages et tableaux électriques, ajout de puits de lumière pour réduire l'usage d'éclairage artificiel.

DE LA RÉHABILITA



Accessibilité : mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, avec adaptation des équipements (portes, sanitaires, etc.).

Un choix écologique et économique

Le choix du bardage bois pour l'isolation extérieure s'est imposé comme une solution à la fois durable et esthétique. En plus de répondre aux exigences thermiques actuelles, il permet de réduire significativement les pertes énergétiques tout en modernisant l'apparence du bâtiment.

Ces efforts se traduiront par une réduction estimée de 45 % de la consommation énergétique des vestiaires, soit une économie annuelle de 2 052 €.



ATION DES VESTIAIRES DU STADE



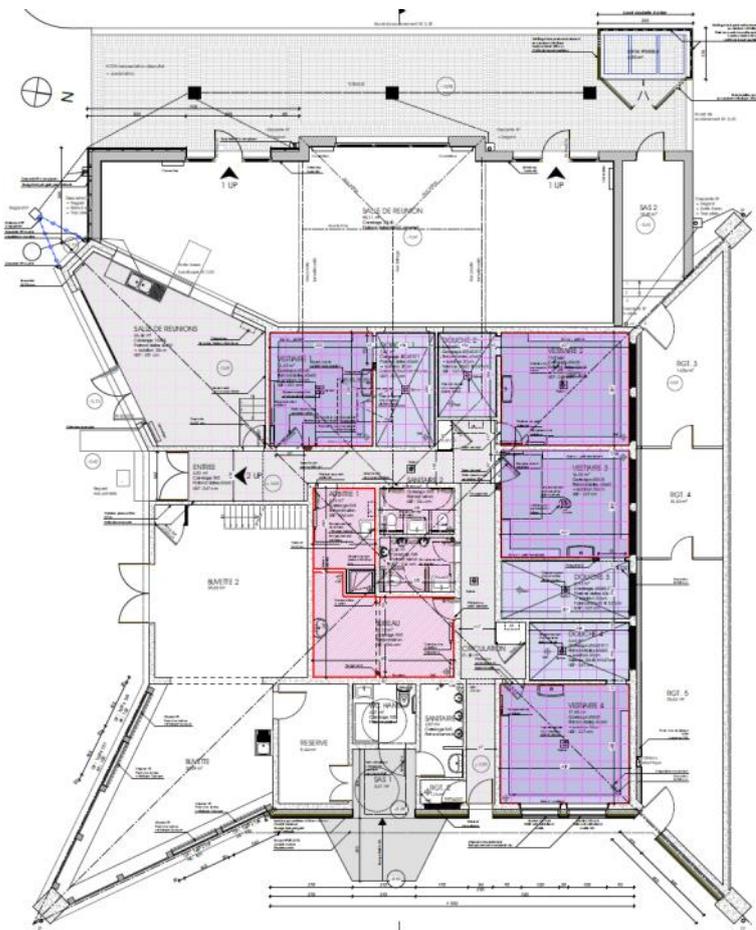
Financements

Ce projet a bénéficié de financements importants provenant de l'Etat pour 158 521 € et de l'intercommunalité, au titre du fonds de concours pour la ruralité, d'un montant de 30 000 €. Ces subventions représentent 67% du coût TTC et 80% du HT.

	Montant TTC
Dotation d'Equipeement des Territoire Ruraux (Etat)	71 612
Fonds Verts (Etat)	86 909
Fonds de Concours (Cholet Agglomération)	30 000
Autofinancement (Commune de La Séguinière)	91 058
	279 579



Surface totale des vestiaires : 415m²
Surface rénovée : 169m²



- Pose d'un plafond Dalles humides 60x60 + Isolant 30cm
- Pose d'un plafond Dalles 60x60 + Isolant 30cm
- Pose d'un carrelage 45x45 R11
- Pose d'un carrelage 45x45

Liste des intervenants et entreprises

Intervenants	
Architecte	Agence GREGOIRE (Cholet)
Coordinateur Sécurité	AMC (Angers)
Bureau d'Etude Thermique	BATEL (Cholet)
Contrôleur technique	APAVE (Angers)
Economiste	AFORPAQ (Cholet)
Diagnostic amiante	SYDIAC (Beaupréau-en-Mauges)
Audit	BATEL (Cholet)
Entreprises	
Démolition Gros Œuvre	MGR NOTOT (St Léger-sous-Cholet)
Ossature et bardage bois	BATIBOIS (Maulévrier)
Couvertures tuiles	OGER-LEFRECHE (Cholet)
Menuiseries extérieures	TRICOIRE (La Romagne)
Menuiseries intérieures bois	TRICOIRE (La Romagne)
Plafonds suspendus Isolation	TREMELO (Chalonnnes-sur-Loire)
Revêtement de sols	MALEINGE (Montrevault-sur-Evre)
Peinture	PAILLAT (Yzernay)
Plomberie Ventilation	EP2C (La Romagne)
Electricité Chauffage	EGC (Cholet)

Quinzaine seniors

Retour sur le thé dansant organisé par la commune le 14 novembre

Dans le cadre de la Quinzaine Seniors, la commune a invité les aînés à un thé dansant en partenariat avec le Centre Socioculturel Ocsigène, avec le soutien du Département de Maine-et-Loire et de la Carsat. Cet événement gratuit et ouvert à tous a eu lieu le jeudi 14 novembre à la salle des fêtes, dans une ambiance conviviale et festive.

Placée sous le label « Ami des Aînés » décerné à Cholet Agglomération, cette initiative visait à renforcer le bien-être et l'inclusion des seniors. L'après-midi a été animée par Chrys Music, accordéoniste professionnelle, qui a interprété des classiques de bal pour le plaisir des participants. Le Club des Amis Réunis a également offert boissons et gâteaux, ajoutant une touche gourmande à ce moment de partage et de danse.



Un bel élan solidaire pour l'association Après l'Envol

Grâce au travail et à la générosité des couturières bénévoles du Centre Socioculturel Ocsigène, une collecte record de 1468,50 € a été remise à l'association Après l'Envol, qui soutient les malades du cancer après leur traitement. Ces fonds proviennent de la vente de produits artisanaux réalisés lors des ateliers de couture et vendus chaque mercredi sur le marché.

Après 850 € en 2022 et 1174 € en 2023, cette troisième édition a mobilisé largement les habitants, dont l'engagement est chaleureusement salué.

Bravo aux couturières et merci à tous pour cette belle chaîne de solidarité !



Formation PSC1

Une journée citoyenne de formation aux premiers secours organisée par la commune et le CCAS

Le 30 octobre dernier, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont proposé une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) avec le soutien de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire.

Cette initiative avait pour but de former les habitants aux gestes de premiers secours, en leur fournissant les compétences nécessaires pour réagir efficacement en cas de situation d'urgence.

Cette session a été animée par Monsieur Antoine Audineau, pompier professionnel et formateur expérimenté, qui a accueilli huit stagiaires pour une journée complète de formation de 7 heures. Celle-ci s'est tenue dans les locaux de la salle de la Garenne. Les participants ont pu se familiariser avec les gestes de premiers secours, tels que la protection de la victime, l'alerte des services de secours, ainsi que les techniques de réanimation et de prise en charge en situation de détresse.

Un soutien financier du CCAS

Le CCAS, soucieux d'encourager la formation aux premiers secours auprès des habitants, prend en charge une partie des frais de formation. Pour rappel, cette prise en charge varie en fonction de l'âge et de la situation sociale des participants, selon la délibération en date du 8 décembre 2021 :

- 50 % du coût de la formation est couvert pour les personnes de plus de 25 ans,
- 75 % des frais sont pris en charge pour les jeunes de 16 à 25 ans, les étudiants, et les personnes sans emploi.

Pour bénéficier de cette aide, les intéressés doivent se faire connaître en mairie. Les sessions de formation sont organisées en collaboration avec la Croix-Rouge Française, lorsque cela est possible, et sont généralement planifiées en deux sessions annuelles pour des groupes de 8 à 10 participants.

L'année 2024 a déjà accueilli une session de formation aux premiers secours les 18 et 19 avril, également encadrée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers en raison de l'absence temporaire de formateurs disponibles à la Croix-Rouge. Ces actions s'ins-

crivent dans une dynamique de formation continue, permettant aux citoyens de renouveler ou de parfaire leurs compétences en secourisme.

L'objectif est d'acquérir les réflexes pour sauver des vies

La formation PSC1 vise à donner à chaque citoyen les outils pour accomplir une action citoyenne de secours. À l'issue de cette formation, les participants sont en mesure d'intervenir rapidement et de manière efficace pour protéger ou faire protéger une victime, d'alerter les secours, et de réaliser les gestes d'urgence en attendant l'arrivée des professionnels. Cette compétence citoyenne s'avère essentielle pour renforcer la sécurité collective et le civisme.



La Séguinière obtient le diplôme "2 fleurs" avec félicitations du jury



Parc de la mairie - Mercredi 19/11/2024

Le 13 novembre 2024, la commune de La Séguinière a vu ses efforts récompensés en conservant le prestigieux label "2 fleurs" au palmarès régional des Villes et Villages fleuris, avec des félicitations du jury pour l'investissement des agents techniques et des élus dans la démarche.

Cette reconnaissance souligne les initiatives locales visant à améliorer le cadre de vie, et renforce l'action de La Séguinière en matière de valorisation et de protection de l'environnement.

Un investissement salué pour la qualité de vie et le cadre paysager

Le jury a souligné plusieurs points positifs, dont un dossier de présentation complet et clair. Il a noté l'engagement de la commune dans la mobilisation des habitants pour l'entretien du cimetière et les actions de sensibilisation auprès des scolaires, les encourageant à participer activement à l'aménagement et à la gestion de la commune. D'autres initiatives telles que le don de compost et la vente de bois récupéré témoignent également de l'implication de la commune dans une démarche durable.

Un patrimoine végétal riche et une gestion environnementale exemplaire

Les actions menées pour embellir le patrimoine végétal ont été particulièrement appréciées. Les plantations ornementales autour des ronds-points et les massifs floraux, généreusement composés et renouvelés annuellement autour d'un thème de fleurisse-

ment, contribuent fortement à l'amélioration du cadre de vie. Sur le plan environnemental, la commune pratique une gestion intégrée des espaces publics (GIEP) dans les nouveaux lotissements, collabore avec des entreprises locales pour compenser les émissions carbone et met en œuvre des initiatives de protection écologique, telles que la déminéralisation des trottoirs, la sanctuarisation d'un boisement pour la biodiversité, et l'éco-pâturage dans une prairie en bord de ruisseau.

Un espace public de qualité et des aménagements adaptés

Le travail réalisé par le responsable des espaces verts et son équipe est mis en avant pour la restauration du petit patrimoine, comme le moulin de la Cour, et la valorisation du patrimoine végétal local. Le jury a également noté la bonne gestion des espaces verts, incluant des chemins entretenus et une gestion différenciée adaptée aux différents types d'espaces. La commune se distingue par la mise en place de nombreux "chaucidoux" pour favoriser les circulations douces, la qualité de l'aménagement de la rue de la Garenne, et l'établissement de liaisons piétonnes reliant les lotissements au centre-bourg ainsi qu'aux communes voisines. En parallèle, elle œuvre pour rendre ses espaces accessibles à tous avec la création d'accès et de pontons de pêche pour les personnes à mobilité réduite.

Pistes de progrès et axes de développement

Le jury a toutefois suggéré quelques axes d'amélioration. La mise à jour du plan de gestion différenciée des espaces verts, bien

que bien implanté, est nécessaire pour en maximiser l'impact à l'échelle de la commune et transmettre efficacement le savoir-faire du service des espaces verts. En termes de végétalisation, l'expérimentation au cimetière devrait être prolongée avec une communication renforcée auprès des habitants, et les anciens lotissements pourraient bénéficier d'une végétalisation plus riche et diversifiée, intégrant toutes les strates végétales (arbres, arbustes, vivaces).

Enfin, le jury encourage la commune à développer une approche plus globale et cohérente pour l'ensemble des projets environnementaux. Bien que les initiatives telles que la sanctuarisation des boisements et la création d'îlots de fraîcheur soient saluées, le jury recommande d'élaborer un schéma directeur d'aménagement. Cela permettrait de mieux intégrer et harmoniser ces différentes réalisations dans une stratégie de développement durable à l'échelle communale, pour qu'elles gagnent en valeur et en impact au sein du territoire.

La conservation de la "2ème fleur" avec félicitations représente une juste récompense pour La Séguinière, qui se voit encouragée dans sa démarche de valorisation et de gestion respectueuse de son environnement.

Ces actions, basées sur l'implication citoyenne et une vision d'avenir, confirment le dynamisme de la commune dans l'amélioration de son cadre de vie et sa contribution à un environnement durable et harmonieux pour les générations futures.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Un engagement local et national

Le gouvernement a récemment présenté un plan ambitieux pour intensifier la lutte contre les violences faites aux femmes. Parmi les mesures phares figurent la possibilité de porter plainte dans les hôpitaux, l'augmentation de l'aide universelle d'urgence et des campagnes de sensibilisation ciblées. Ces initiatives visent à renforcer la protection des victimes, améliorer leur prise en charge et prévenir les récidives.

Un engagement communal concret

En parallèle de ce plan national, la commune s'est mobilisée activement tout au long du mois de novembre pour sensibiliser la population. Afin de rendre visible le message de lutte contre les violences, des empreintes en peinture portant l'inscription « Violences femmes info, appelez le 3919 » ont été apposées dans l'espace public, devant les lieux les plus fréquentés du centre bourg.

Cette action, symbolique et pratique, vise à rappeler à toutes et tous l'importance de briser le silence et de connaître les ressources disponibles pour les victimes.

Des actions qui s'inscrivent dans la durée

Au-delà de ces actions visibles, la municipalité œuvre pour renforcer son réseau de soutien local. Elle collabore étroitement avec les associations de terrain, les forces de l'ordre et les services sociaux pour garantir un accompagnement global aux victimes. La sensibilisation est également un enjeu clé : des ateliers et des interventions scolaires sont régulièrement organisés pour éduquer les jeunes et déconstruire les stéréotypes qui favorisent ces violences.

Par ces initiatives, la commune entend devenir un acteur exemplaire dans ce combat.

Dispositif renforcé pour accompagner les victimes

En complément de ces actions locales, le plan gouvernemental prévoit plusieurs mesures clés, comme :

- **La généralisation des dépôts de plainte dans les hôpitaux équipés d'urgences et de services gynécologiques d'ici 2025.**
- **La création de Maisons des femmes-santé dans chaque département, offrant un espace sécurisé et multidisciplinaire pour les victimes.**
- **Une augmentation des moyens financiers dédiés à l'aide universelle d'urgence pour aider les victimes à quitter rapidement un foyer violent.**

Une cause commune, une priorité locale

En s'associant à cette campagne nationale, la commune réaffirme son engagement dans ce combat de société. Chacun, à son échelle, peut contribuer à protéger les victimes et à sensibiliser la communauté. Pour toute personne en difficulté ou souhaitant signaler une situation de violence, le 3919 reste un numéro gratuit et confidentiel, accessible pour écouter, orienter et accompagner.

La municipalité remercie les citoyens pour leur soutien et appelle à une vigilance collective pour éradiquer ces violences. Ensemble, nous pouvons faire de notre territoire un espace où le respect et la dignité de chacun sont des priorités absolues.

La Crèche de Noël géante

de l'église Notre-Dame de l'Assomption



Légende de la photo prise le 28/11/2024 :
Équipe de bénévoles et représentants de la municipalité
sous la fresque réalisée avec le concours de
Portugal Ibana Rosillo (à droite sur la photo)

Depuis le 28 octobre dernier, une équipe de 18 bénévoles dévoués a travaillé sans relâche pour donner vie à la traditionnelle Crèche de Noël dans l'église Notre-Dame de l'Assomption. Leur engagement, totalisant près de 2000 heures de travail, témoigne d'une belle dynamique collective et d'un vrai esprit de solidarité.

Sous la direction de Georges Rochais, véritable chef d'orchestre du projet, cette création unique prend forme chaque année autour d'un croquis original. « *D'une année sur l'autre, ce n'est jamais le même projet, tout est modifié* », confie-t-il. Ainsi, la crèche se renouvelle tout en mettant en valeur les monuments emblématiques de notre commune.

Cette année, la Crèche s'enrichit d'une fresque monumentale réalisée par l'artiste péruvien Portugal Ibana Rosillo, en collaboration avec deux artistes locaux, Mauricette Dixneuf et Bernard Métayer. Mesurant 7,50 mètres de large sur 2 mètres de haut, cette fresque, peinte sur de grands morceaux de

tissu, apporte une dimension artistique supplémentaire à l'ensemble. Installée au-dessus de la porte principale, elle représente le paysage local avec ses vallons, sa rivière, et des éléments patrimoniaux comme l'église, la chapelle Notre-Dame de Toute Patience, la chapelle du Sacré-Cœur, les moulins, la fontaine aux morts, et le vieux pont sur la Moine.

Tous les corps de métier du bâtiment sont représentés parmi les bénévoles, et cette année, un sixième électricien a rejoint l'équipe. Leur savoir-faire artisanal et leur passion pour la tradition ont permis de réaliser une crèche qui mérite largement son succès.

Venez nombreux découvrir cette œuvre unique et laissez-vous transporter par la magie de Noël...

Informations Pratiques :

La Crèche de Noël est ouverte aux visiteurs tous les jours de 8h à 19h, du début décembre à la fin janvier. Pour les groupes, il est conseillé de réserver à l'avance pour

bénéficier des explications d'un accompagnateur qui pourra raconter l'histoire de la Crèche à La Séguinière et mettre en lumière le travail des bénévoles. Pour les réservations, merci de contacter le 07 83 46 10 47.



200 arbres plantés à la Ménardière par le CRAC une initiative pour l'environnement et la biodiversité

Samedi 23 novembre, la commune de La Séguinière a accueilli une initiative menée par le Club de Recommandation d'Affaires du Choletais (CRAC). Sur le terrain communal de la Ménardière, où se situe le local technique de la mairie, 200 arbres ont été plantés. Cette action s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire visant à renforcer les puits de carbone et à contribuer à la préservation de la biodiversité.



Créé en septembre 2023, le CRAC rassemble une quarantaine d'entrepreneurs du Choletais autour de valeurs fortes : confiance, solidarité, ambition et respect de l'environnement. Fidèle à sa devise « Un pour tous, tous pour un », le club a tenu à transformer ces principes en une action concrète : la création d'une forêt périurbaine. Chaque invité participant aux réunions hebdomadaires du club est représenté par un arbre planté.

Lors de l'événement, Christophe Piou, président du CRAC et dirigeant de la société Le Jardin Facile à Trémentines, a exprimé sa fierté de contribuer à ce projet en collaboration avec la mairie : « Planter des arbres, c'est créer un écosystème pour tous. Avec cette forêt, nous transformons les cailloux en vie, le minéral en oxygène, et la terre en odeurs. Nous sommes heureux de participer à cette action durable ».

La plantation inclut 18 essences locales telles que le chêne, le frêne, l'érable champêtre, le houx ou encore le noisetier. Cette diversité garantit un équilibre écologique et une adaptation parfaite au terrain.

La commune a accepté avec plaisir ce projet car, depuis plusieurs années, l'objectif est de planter beaucoup plus d'arbres que nous n'en coupons. Avec une trentaine d'hectares destinés à la reforestation, nous devenons un modèle pour la création de forêts périurbaines.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris pour préserver l'environnement communal. La municipalité prévoit d'autres actions similaires, notamment la plantation le long des sentiers pédestres et le boisement de la Grand' Pré. Cela répond non seulement aux enjeux écologiques mais participe aussi à la qualité de vie des habitants.

La plantation des arbres à la Ménardière a également réuni les membres du CRAC et leurs familles, dans une ambiance conviviale. Parents et enfants, armés de pelles et de bottes, ont contribué activement à cette matinée de travail et se sont retrouvés à midi autour d'une bière à la brasserie « Sans Façon » implantée zone de la Bergerie.

Avec ce geste symbolique et concret, la commune et le CRAC démontrent qu'il est possible d'agir efficacement pour un avenir plus vert. Ensemble, faisons de La Séguinière un exemple en matière de préservation de la nature et de reforestation !



La Sainte Cécile célébrée en musique à La Séguinière

Ce dimanche 24 novembre, la Musique La Séguinière a célébré comme chaque année la fête de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pas moins de 80 participants, comprenant les musiciens, leurs conjoints et les bénévoles impliqués dans l'organisation, se sont réunis pour honorer cette belle tradition.

La journée a débuté par une messe en la chapelle Notre-Dame-de-Toute-Patience. À l'issue de l'office, l'ensemble des participants s'est dirigé vers la salle des fêtes où l'Harmonie Fanfare a offert un mini-concert.

Un vin d'honneur a ensuite été servi, offrant un temps d'échange et de partage entre les membres de l'association et les invités. Lors de son discours, Guillaume Chataigner, président de la Musique La Séguinière, a souligné la dynamique de l'association. Il a notamment mis en avant l'intégration de jeunes musiciens, certains dès l'âge de 12 ou 13 ans, après leur formation au Conservatoire de Cholet. « Cette jeunesse assure le renouvellement des générations et la pérennité de l'Harmonie. Elle apporte aussi un véritable gain en compétence, perceptible dans la qualité croissante des morceaux interprétés », s'est-il félicité.

M. le maire, également présent, a salué la contribution essentielle de la Musique La Séguinière à la vie communale, notamment lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Il a exprimé sa reconnaissance pour cette présence fidèle, qui illustre l'ancrage de l'association dans la vie locale.

Après ces interventions, les convives ont partagé un repas convivial rythmé par de nombreuses animations. La fête s'est ainsi prolongée jusqu'en début de soirée...



Divers

CLUB CHRISTOPHESÉGUINIÈRE

Participation à Octobre Rose

Le week-end des 12 et 13 octobre, l'ensemble du club du Football ChristopheSeguinière a démontré une fois de plus que le sport est bien plus qu'une simple compétition en se mobilisant et en participant activement à la campagne Octobre Rose, montrant ainsi leur soutien à la lutte contre le cancer du sein. L'engagement sans faille de chacun sur le terrain, mais aussi en dehors, a prouvé que le sport peut être un formidable vecteur de sensibilisation et d'en-traide.

Grâce à cette initiative portée par les bénévoles, partenaires, éducateurs, joueurs et avec le soutien de son comité d'animations, une vente de crêpes, de gaufres et de croque-monsieur pour soutenir l'association « Après l'Envol » a permis de récolter 500 €. Un chèque a été remis à Mmes Delecourt et Raffegau, bénévoles de l'association choletaise et présentes pendant le week-end.



CLUB DES AMIS RÉUNIS

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Club des Amis Réunis se tiendra le **jeudi 16 janvier à 14h00** à la Salle des Fêtes. Ce même jour auront lieu les inscriptions et le vote du bureau. Après l'assemblée, place aux jeux et lors du goûter, une dégustation de la galette des rois sera proposée. Vous êtes invités nombreux à venir voir ce que les animations du club (jeux de société de tactique, belote, chromino, skyjo, petit train mexicain...). Les adhérents se rencontrent le 1er et le 3ème jeudi du mois dans une ambiance agréable et conviviale.

HISTOIRE & PATRIMOINE

Prêtez vos souvenirs pour l'exposition 2025

Dans le cadre de la prochaine exposition « Sur les bancs de l'école » qui aura lieu en mai 2025, nous sommes à la recherche de matériel, d'archives, de photographies, de tout ce qui concerne l'école d'autrefois.

Les personnes qui ont des objets peuvent les déposer tous les premiers samedis du mois de 10h00 à 12h00 à l'association Histoire & Patrimoine rue du Manoir à la Séguinière; Ils peuvent aussi solliciter un RDV par mail à l'association : histroireetpatrimoine.laseg@gmail.com.

Tous ces objets personnels seront répertoriés, entreposés avec soin et rendus après l'exposition. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Assemblée générale

L'association Histoire & Patrimoine de la Séguinière organise son AG le **jeudi 23 janvier 2025 à 20h30** à la salle Prévert face à la mairie.

ZYGOMATICS

Clap de fin pour la saison théâtrale



La saison théâtrale 2024 proposée par l'association des Zygomatrics s'est achevée dimanche 1er décembre. Pendant dix représentations, jouées à guichet fermé, la comédie à succès Les Cachottiers a enchanté le public grâce à la qualité de la mise en scène et l'interprétation des comédiens.

Outre le succès artistique, cette saison a été marquée par un geste de solidarité en faveur d'une cause caritative. La troupe a choisi cette année de soutenir l'association Babiolo, créée en 2017. À l'issue d'une des dernières représentations, Claudine Bouchet, membre de la troupe, a remis un chèque de 1 000 € à Caroline Rousseau et Anne Raimbault, représentantes de l'association.

Babiolo œuvre pour améliorer le quotidien des jeunes suivis dans le service de pédopsychiatrie du centre hospitalier de Cholet. Ses actions consistent à financer des activités et des médiations thérapeutiques hors des murs de l'hôpital, comme des séances de piscine, de danse ou des visites au centre équestre. Ces initiatives permettent aux enfants et adolescents de se reconnecter au monde extérieur dans un cadre adapté à leurs besoins.

Caroline Rousseau, cadre du service pédopsychiatrique, et Anne Raimbault, éducatrice spécialisée, ont exprimé leur gratitude envers les Zygomatrics : « *Ce geste généreux aidera à offrir à ces jeunes des moments précieux qui contribuent à leur épanouissement et à leur socialisation* ».

Maison d'Accueil

Démarche exceptionnelle pour le renouvellement des titres d'identité des résidents

Dans une volonté d'offrir un service de proximité aux personnes à mobilité réduite, un agent communal en charge des cartes d'identité et des passeports a récemment pris une initiative remarquable.

En collaboration avec la Maison d'Accueil de La Séguinière, et avec l'accord des services de la Préfecture, une session de renouvellement de titres d'identité a été organisée directement sur place pour les résidents.

La Préfecture a mis à disposition un équipement portatif, spécialement conçu pour ces démarches administratives délocalisées, permettant ainsi l'enregistrement des dossiers de demande de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports sans que les résidents aient besoin de se déplacer. Fin septembre, environ quinze titres ont été établis pour les résidents de l'établissement, qui ont pu recevoir leurs nouveaux documents début novembre.

Pour compléter cette opération, un photographe professionnel s'est également déplacé pour réaliser les photos officielles requises.

Cette initiative a été grandement appréciée par les résidents, dont beaucoup, en raison de leur difficulté à se déplacer, ne pouvaient en-

treprendre seuls les démarches de renouvellement.

La municipalité est fière de cette belle opération de solidarité et remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution au succès de cette démarche inclusive.



Toponymie et étymologie



des noms de fermes et lieux-dits de La Séguinière - 3ème partie

La géologie du territoire a influencé le nom de certaines fermes. En 1583, les potiers de Saint-Léger prennent leur argile dans un champ de la métairie de « Lespinette ». Cette ferme, l'Épinette, du latin « spineta », désigne un lieu couvert d'épines, de buissons épineux.

Ses terres argileuses ont permis le développement de fabriques de briques et de tuiles qui se pérenniseront au fil des siècles à la Brunière, de la couleur brune de l'argile et à l'Établère. Nous trouvons sur la carte de Cassini indiqué les Tablères que nous pourrions relier au latin « tabula » signifiant table et par déduction associé ce nom aux tablettes d'argile.

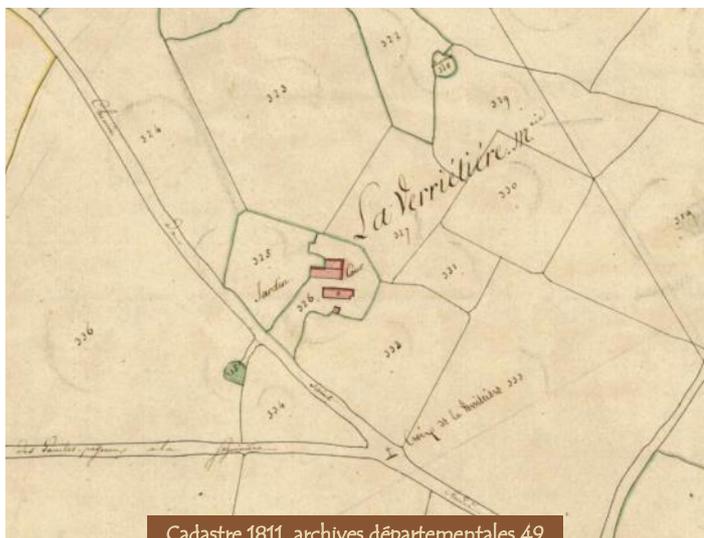
Mais à la même époque, nous trouvons sur certains actes paroissiaux comme sur l'acte de baptême de Jeanne Baudry, le 27 juillet 1750, la notation l'Establère qui dériverait plutôt du nom étable, un logement où l'on met des animaux. De nos jours, l'argile a pris le dessus avec la présence de la Briqueterie Bouyer-Leroux. Cette entreprise qui a pris les terrains de l'ancienne Chupière, une tuilerie créée par la famille Chupin vers 1845 qui prendra le nom de la Cachotière.

Sur l'Intérêt Public, journal choletais, nous trouvons l'annonce « La Chupière dite la Cachotière est à affermer pour la Saint-Georges 1890, s'adresser à Mme Veuve Chupin ».

Tout près se trouve la Balendière qui s'écrivait Balandière, le domaine d'un certain Baland. A quelques centaines de mètres se situait le Boulay, un endroit planté de bouleaux. L'Humeau tient également son nom d'un arbre, l'ormeau une variante régionale de l'orme.

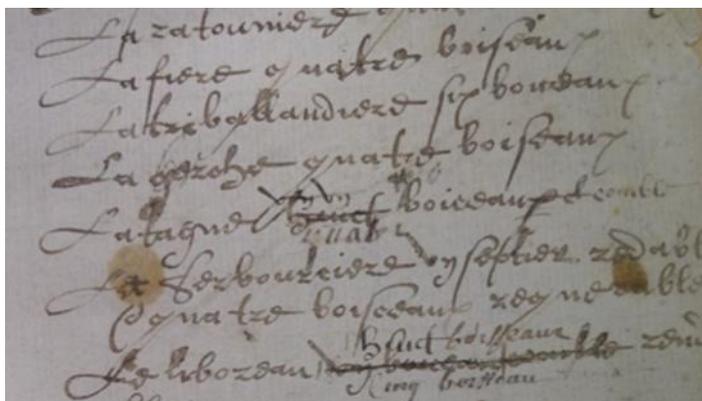
Aux portes de Saint-Macaire-en-Mauges, le Passe-Gain et la Tagne laissent des traces anciennes. En 1401, le petit « passe guin » est un domaine de l'abbaye de Bellefontaine. Nous le trouvons en 1760 écrit « Passeguin » qui pourrait renvoyer au « Pas Seguin », la limite du pays de Seguin si l'on se réfère au fondateur supposé de notre commune (Seguinaria, le pays d'un certain Seguin). Dans le secteur, nous trouvons également le Pas Mortagnais (la limite de la forêt de Mortagne) sur Saint-Léger-sous-Cholet et le Pas d'Agré sur Saint-André-de-la-Marche.

La Tagne peut désigner l'endroit d'une personne ayant travaillé ou étant originaire de la montagne. En 1540, la « Taigne » appartient à Hubert Torchart, écuyer et seigneur de la Renolière. A cette époque, Mortagne est écrit Mortaigne. Ce diminutif pourrait donc être également celui de châtaigne (chastaigne). A la même période, Hubert Torchart fait une déclaration de biens dans laquelle il signale son « hostel noble de la grant et petite Renolière ». La Renolière, la terre d'un certain Renaud ou Renoux.



Dans sa déclaration, Hubert Torchart mentionne la métairie de la « Vriatière » notée Vreillatière sur la carte de Cassini puis Verriètière sur le cadastre de 1811 (voir extrait en bas de page). Aujourd'hui, elle s'appelle la Vrillotièrre. Au cours des siècles, les différents rédacteurs d'actes ont, suivant leur instruction, suivant le parler local transformé certains noms sans logique apparente. La Vriatière avec sa terminaison en « ière » pouvait être le lieu d'un certain Vriat ou un endroit avec une certaine spécificité. Nous notons, sur le cadastre de 1811, l'existence de la croix de la Verriètière (sur son socle est inscrit « croix du jubilé 1833 »)

L'ancienneté n'est pas forcément nécessaire pour la transformation d'un toponyme. Le lieu-dit l'Abricotière, créé au XIXe siècle, est noté « Bricotières » sur un questionnaire (archives municipales) de 1873 et la même année « la Buccotière » sur un atlas cantonal de Maine-et-Loire. Il faut donc prendre avec prudence certaines affirmations et envisager la possibilité de nouvelles hypothèses pour expliquer l'origine de certain nom.



En examinant le parchemin du XVIe siècle (archives diocésaines du Maine-et-Loire) ci-dessus, nous trouvons la ferme de la Fièrre (deuxième ligne) dont le nom est sans doute lié à sa position géographique sur les hauteurs de la Séguinière

La Ratonnière (la Ratounière sur la première ligne) peut venir de ratoun qui désignait un petit rat dans le sud. Dans ce lieu résidait peut-être une personne curieuse, qui furetait comme un petit rat.

La Sarboussièrre (la Cerbourxière sur la sixième ligne) En 1603, elle est notée Serrebouxtière, puis Serboussièrre en 1728. Le nom vient sans doute de bouxièrre dérivé de buxus qui désigne le buis. L'endroit était un lieu où poussait le buis, qui était entouré de buis.

Sur ce texte qui regroupe des fermes de la Séguinière nous notons, sur la dernière ligne, la présence du Liboreau (actuellement les Liboreaux sur la commune de Bégrolles-en-Mauges). Proche du Passe-Gain, nous retrouvons cette ferme en 1601 sur un acte relatant un procès entre Jean Brémont, prêtre de la paroisse de la Séguinière et Toussaint Quarteron, sieur du Liboreau « bordage et appartenances du Liboreau en ladite paroisse de la Séguinière ». Liboreau dérivé de liber qui indique un terrain libre, disponible.

A suivre...

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de l'association <https://www.histoireetpatrimoine.fr/>